



La gestion des feux de forêt au Canada

Comprendre les feux de forêt

Les feux de forêt, également appelés incendies de forêt, sont des incendies incontrôlés qui se déclarent dans les forêts, dans les prairies et dans d'autres milieux naturels. Ils peuvent être attribuables à des phénomènes météorologiques, comme la foudre, ou à l'activité humaine.

Le feu fait naturellement partie de nombreux écosystèmes forestiers canadiens. Il contribue au recyclage des éléments nutritifs, à l'élimination de la végétation morte, à la création de l'habitat faunique et favorise la régénération de certaines essences d'arbres.

Chaque saison des feux de forêt est très variable et dépend des tendances météorologiques qui évoluent au fil de la saison, du type de combustible présent dans la région où le feu fait rage et de la proximité des collectivités. Les feux de forêt peuvent évoluer rapidement au cours d'une même semaine ou d'un même mois et peuvent varier considérablement par rapport aux années précédentes.

La fumée dégagée par les feux de forêt peut se propager sur de longues distances, nuisant à la qualité de l'air et à la santé publique bien au-delà du lieu où les feux ont pris naissance. Par conséquent, les feux de forêt ne représentent plus un enjeu local, mais une préoccupation nationale et mondiale de plus en plus importante.

De 1990 à 2024, le Canada a connu en moyenne 6 500 feux de forêt, et trois millions d'hectares de forêt ont brûlé chaque année.

En bref

- Environ 40 % du territoire canadien est couvert de forêts, qui traversent des paysages et des climats variés qui influencent le comportement et les répercussions des feux de forêt.
- La gestion des feux de forêt est une responsabilité partagée entre les administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales, les gouvernements autochtones, les collectivités ainsi que l'industrie.
- La gestion forestière peut contribuer à réduire les risques de feux de forêt grâce à des mesures de prévention et d'atténuation, mais elle doit s'accompagner d'interventions efficaces en cas d'incendie et de mesures de préparation aux situations d'urgence.



Un aéronef participe à la lutte contre les feux de forêt.

Mention de source : Michael Bednar, gracieuseté de naturallywood.com

Mention de source (en haut) : Michael Bednar, gracieuseté de naturallywood.com

Évolution des feux de forêt au Canada

Les feux de forêt ont toujours façonné les forêts du Canada, mais la situation évolue. La hausse des températures, la diminution du manteau neigeux et la sécheresse ont accru le risque de feux de forêt.

Aujourd'hui, chaque feu fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer l'intervention la plus adéquate en fonction de l'emplacement, des conditions météorologiques et des biens menacés :

- Dans les régions éloignées où les collectivités et les infrastructures sont rares, certains feux peuvent être gérés au moyen d'une intervention adaptée, ce qui leur permet de remplir leur rôle écologique naturel.
- Lorsque les feux menacent des gens, des résidences, des collectivités ou des infrastructures essentielles, une intervention à grande échelle est généralement mise en œuvre afin de réduire les risques et les répercussions possibles.

En 2026, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a publié le [Cadre canadien d'évaluation des risques de feux de forêt](#), qui établit une approche commune pour comprendre et évaluer les répercussions et les caractéristiques de danger des feux de forêt à l'échelle du pays.

Le Cadre vient compléter la [Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt](#) de 2024, qui a établi une orientation nationale unifiée à l'égard des mesures à prendre à l'échelle du Canada.



Un hélicoptère déverse de l'eau à partir d'un seau sur un feu de forêt.
Mention de source : Joe McInnis, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Travailler ensemble pour gérer les feux de forêt

Les provinces et territoires du Canada régissent la gestion forestière par le biais d'un système à plusieurs niveaux de lois et de réglementations. La gestion des feux de forêt fait partie intégrante de la gestion forestière et est principalement assurée par des organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux. Ceux-ci bénéficient du soutien des pouvoirs publics, des communautés autochtones, du secteur privé, d'autres organismes et de particuliers qui collaborent pour réduire les risques et renforcer la résilience. Les organismes assurent la coordination dans cinq domaines :

Prévention : Réduire la probabilité des feux de forêt grâce à la sensibilisation du public, à l'évaluation des risques, à la gestion de la végétation et à la planification communautaire.

Atténuation : Réduire les répercussions possibles grâce à la gestion du combustible, au brûlage dirigé et aux décisions d'aménagement du territoire.

Préparation : Renforcer la préparation grâce à la planification, à la formation, à la surveillance et au partage des ressources.

Intervention : Coordonner les activités de lutte contre les incendies et les mesures de soutien d'urgence lors des feux de forêt.

Rétablissement : Soutenir le rétablissement des collectivités et restaurer les milieux touchés.

Renforcer la résilience aux feux de forêt

La protection des gens, des collectivités, des infrastructures et de l'activité économique est la priorité absolue. Le Canada améliore sa préparation aux feux de forêt en :

- Intégrant le risque de feux de forêt à la planification de la gestion forestière, notamment l'exploitation forestière, les éclaircies et d'autres interventions.
- Utilisant des outils de gestion forestière pour créer des forêts plus résistantes aux feux à proximité des collectivités et des infrastructures essentielles.
- Veillant à ce que l'exploitation forestière et les autres activités de gestion soient menées en toute sécurité afin de prévenir les feux de forêt pouvant résulter de ces interventions.
- Réalisant des brûlages dirigés afin de réduire la quantité de combustible et de favoriser la santé de l'écosystème.
- Modernisant les programmes de gestion des feux de forêt.
- Soutenant la recherche scientifique sur les risques de feux de forêt et les changements climatiques.

Intendance autochtone à l'égard des feux et résilience communautaire

De nombreuses collectivités nordiques, rurales et autochtones sont situées dans des régions boisées où le risque de feux de forêt peut être plus élevé.

Depuis des générations, les peuples autochtones ont recours aux feux culturels et aux feux dirigés pour préserver la santé du milieu naturel, réduire la quantité de combustible, préserver l'habitat faunique et favoriser le renouvellement des écosystèmes. Aujourd'hui, l'intendance autochtone à l'égard des feux est reconnue comme un élément important de la gestion des feux de forêt.

Les partenariats avec les collectivités autochtones renforcent la planification, la prévention et l'intervention en cas de feu de forêt en alliant les connaissances scientifiques aux savoirs local et autochtone. Ces collaborations contribuent à renforcer la résilience des collectivités et des forêts.



Surveillance aérienne des feux de forêt.

Mention de source : Joe McInnis, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario



Intelli-feu^{MC} Canada propose des mesures concrètes que les propriétaires, les collectivités et les organisations peuvent prendre pour réduire les risques de feux de forêt autour des maisons et des quartiers.



Des pompiers s'affairent à éteindre les foyers d'incendie au sol.

Mention de source : Michael Bednar, gracieuseté de naturallywood.com

Science et technologie

Le Canada a recours à la science et à la technologie de pointe pour améliorer la gestion des feux de forêt.

Les systèmes satellitaires, la surveillance météorologique, les modèles de comportement du feu et les outils de prévision de la fumée aident les organismes de lutte contre les incendies à détecter les feux plus tôt, à évaluer les risques et à faciliter la prise de décisions opérationnelles.

Les principaux outils comprennent ce qui suit :

- **Système canadien d'information sur les feux de végétation**
Système national géré par Ressources naturelles Canada permettant d'assurer la surveillance et le signalement des conditions des feux de forêt, de leur survenue et des superficies brûlées partout au Canada, à l'aide de données météorologiques et satellitaires et de données provenant des organismes de gestion des feux.
- **Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt**
Élaborée par le Service canadien des forêts, cette méthode aide les responsables de la gestion des feux de forêt à évaluer les dangers des feux de forêt et à prendre des décisions relatives à la prévention, à la préparation et à l'intervention.
- **Méthode canadienne de l'indice Forêt-Météo**
Utilisée au Canada et partout dans le monde, cette méthode facilite l'évaluation des dangers des feux de forêt en fonction des conditions météorologiques et la prise de décisions opérationnelles.
- **Mission GardeFeu**
Fruit d'un partenariat entre Ressources naturelles Canada, l'Agence spatiale canadienne et Environnement et Changement climatique Canada, Mission GardeFeu représentera la première mission satellitaire publique au monde consacrée à la surveillance des feux de forêt.



Le Centre interservices des feux de forêt du Canada coordonne le partage des ressources entre les provinces, les territoires et les partenaires internationaux lors d'épisodes de feux de forêt.

Perspectives d'avenir

Les feux de forêt feront toujours naturellement partie des forêts canadiennes. L'objectif n'est pas d'éliminer les feux, mais d'en réduire les répercussions nuisibles tout en préservant les avantages écologiques qu'ils procurent.

Le renforcement de la résilience exige une collaboration soutenue entre les administrations, les peuples autochtones, les collectivités, l'industrie, les chercheurs et la population canadienne. En alliant prévention, préparation, science, gestion forestière et intervention d'urgence, le Canada peut mieux protéger les gens, les collectivités et les forêts dans un contexte de changement climatique.



Les forêts touchées par les feux sont remises en état grâce à la plantation d'arbres et à la régénération naturelle.

Mention de source : Michael Bednar, gracieuSeté de naturallywood.com



Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) regroupe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui travaillent en partenariat pour faire en sorte que le Canada demeure un chef de file mondial en matière d'aménagement durable des forêts tout en favorisant la compétitivité du secteur forestier.

Visitez ccmf.org pour en savoir plus.